

LUTTES

..... page 3



INTERNATIONAL

..... page 5



Dossier

..... page 6



retrouvez aussi :

l'édito page 2

Histoire Sociale page 4



ALGI'R

mensuel de l'UD CGT du Tarn-et-Garonne

numéro **248**
septembre 2017



Demain tout peut changer !!!

Chers(es) camarades,

Gouvernement après gouvernement, les mauvais coups frappent toujours plus fort les travailleurs tandis que les milliards s'accumulent dans les comptes des grands groupes capitalistes: précarité, privatisations, délocalisations, austérité salariale, casse des retraites (Casse du code du travail, de la protection sociale, allongement durée de cotisation, blocage des revalorisations, suppression de la demi-part pour les veufs ou divorcé, augmentation des cotisations sociales, CSG, impôts supplémentaires...), casse des acquis sociaux et des services publics issus du rapport de force à la Libération, sans oublier les conquêtes de 1936 et de 1968, négation de la souveraineté populaire et de l'indépendance nationale. Tout ce que les travailleurs ont arraché pour vivre mieux risque d'être repris, laissant la place à une dictature patronale où les exploités seraient condamnés à la précarité à perpétuité.

Dans ce contexte, parce que nous mesurons à la fois les dangers qui nous menacent mais aussi les possibilités que nous avons de nous rassembler, nous avons du matériel pour expliquer et débattre nos revendications et les moyens de les satisfaire sur tous les sujets. Nous vous invitons à vous en servir et à les populariser. Il est de notre responsabilité d'organisation syndicale de transformation sociale, de donner à voir à la fois qu'il est possible de faire autrement, de gagner le progrès social.

Notre responsabilité est grande, les salariés, retraités, chômeurs de notre département doivent pouvoir compter sur les militantes et militants de la CGT pour construire le rassemblement, comme nous avons toujours su le faire!

Je tiens aussi à souligner la responsabilité de chacune et chacun d'entre nous dans les responsabilités syndicales qu'il occupe. Nul n'est propriétaire de son mandat syndical et pas davantage des heures

syndicales qui lui sont attribués. Nous devons faire preuve de davantage de discipline. Notre priorité ce sont les salariés. En clair, cela veut dire que le contact permanent que nous devons entretenir avec eux, sera toujours supérieur aux réunions institutionnelles de toute nature. Ne nous laissons pas aspirer par les chimères du dialogue social. Par ailleurs, qui s'engage dans une responsabilité se doit de l'assumer de bout en bout, sauf circonstances exceptionnelles. Il est de notre responsabilité de veiller au bon fonctionnement de notre UD, de notre CGT tout en créant les conditions pour tous les syndiqués d'être représentés comme ils le méritent et de trouver leur place dans la CGT! Cégétistes Tarn-et-Garonnais, je compte sur vous!

Je profite pour saluer le travail des syndiqués et des militants de la CGT pour la réussite des nombreuses journées d'action mais également des mobilisations et grèves reconductibles dans les entreprises et les services, cela nous encourage à continuer, à ne rien lâcher. Aujourd'hui, nous réclamons l'abrogation des ordonnances, comme nous l'avons obtenu il y a dix ans avec le CPE. La bataille doit se poursuivre aussi dans les entreprises avec un slogan qui pourrait être: « PAS DE LOI TRAVAIL DANS MA BOITE »

Par ailleurs, l'année prochaine auront lieu les élections dans les 3 fonctions publiques. Cette échéance est essentielle pour les salariés, et le maintien des services publics. Nous devons jeter toutes nos forces dans cette bataille et placer la CGT sur de bons rails.

Alors rendez-vous dès les 10, et 13 octobre et les semaines qui suivront dans l'action. Je sais pouvoir compter sur vous! Tous ensemble organisons, la riposte qui s'impose!

Vive la lutte de classes ! Vive la CGT !

Très fraternellement,

*Lina Desanti
(Extraits de l'adresse aux militants)*

Contre les ordonnances Macron : Amplifions la mobilisation !!!

Il est urgent de stopper la marche écrasante et dictatoriale du gouvernement et combattre les ordonnances de la Loi Travail voulues par Macron et le MEDEF qui suppriment une grande partie de nos droits tels que :

- Dérogation aux 35 heures, durée légale du travail et seuil de déclenchement des heures supplémentaires actuelles.
- Possibilité de déroger aux conditions d'ancienneté dans l'entreprise.
- Le relevage des seuils sociaux visant à supprimer de la représentativité dans certaines entreprises déjà bien misent à mal. Accords d'entreprise dérogeant aux accords de branche et/ou conventions collectives (ce qui créera une concurrence déloyale entre les entreprises).
- Thèmes, contenus, périodicités des négociations salariales dans une limite de 4 ans (1 an actuellement).
- Mesures de licenciements facilitées. (soit-disant pour créer de l'emploi).
- Limite à 1 an (3 actuellement) pour saisir le Conseil des Prud'hommes.
- Plafonnement des indemnités prud'homales.
- Durée de période d'essai sans limitation.
- Le CDI de projet, sur une mission donnée et qui s'arrête à la fin du dit projet.
- Fusion des Instances Représentatives du Personnel afin qu'elles aient moins de poids dans l'entreprise.

Cette régression sociale est sans précédent ! C'est une attaque frontale contre les travailleurs !

Cette régression sociale s'attaque aux plus anciens (hausse de la CSG), aux plus démunis (baisse des APL, baisse des salaires...), casse de la protection sociale et de Pôle Emploi, casse de nos métiers.

Ce gouvernement va au-delà de ses prédécesseurs et veut mettre à bas toutes les conquêtes sociales issues des luttes de nos anciens.



Ce gouvernement, s'il n'est pas stoppé par la lutte, poursuivra avec d'autres réformes: les retraites, la santé, l'assurance chômage, services publics...

C'est une politique digne de la droite la plus réactionnaire qui veut nous imposer un modèle économique et social au service des plus riches.

Nous étions plus de 500000 à avoir manifesté ce 12 septembre dans toute la France, 1 500 à Montauban. Cette première journée de grève et de manifestations montre bien que les campagnes des syndicats CGT que nous avons engagées pour démontrer la nocivité des ordonnances Macron/Pénicaud portent leurs fruits. Il va falloir poursuivre le travail d'explication auprès des salariés et travailler l'unité d'action pour les prochaines journées d'action car, même si les ordonnances sont adoptées dans les prochains jours, leurs applications dépendront du rapport de force entre les travailleurs et le patronat.

L'UD CGT 82 s'active pour construire un mouvement qui gagne en visibilité quotidienne sur le département, qui s'inscrit comme un mouvement en construction : réunions intersyndicales interprofessionnelles, Assemblées Générales, présences dans les syndicats, journées d'études sur les ordonnances, distributions de tracts, matériels mis à dispositions, communications...

La lutte continue contre la régression sociale en Marche.

Les oubliés de la cité du chapeau.

En mai 2013, M. François Bonhomme, alors maire de Caussade, a officiellement inauguré la place des Récollets, après sa réfection et qui porte désormais, le nom de carré des chapeliers. Elle est plus fonctionnelle certes, mais pas trop adaptée aux besoins de la population... surtout par temps de pluie.

Cependant... il lui a été rajouté une particularité qui nous a interpellé et provoqué notre réaction.

En effet, sur la partie piétonne, face à l'ancien cloître, si un jour vous allez vous y promener, vous pourrez remarquer que sont gravés dans le pavé (style pierre tombale) une quarantaine de noms.

Il s'agit en fait des patronymes de tous les patrons de la chapellerie Caussadaise, les morts comme les vivants. D'où le nom de carré des chapeliers.

Gravage qui on l'espère, n'aura rien de prémonitoire, surtout pour les vivants.

Et par contre, RIEN, pas même un mot ou une allusion sur les milliers d'OUVRIÈRES et d'OUVRIERS de la chapellerie...

Pour l'Union Locale CGT de Caussade, cela est inacceptable.

Ils ont eux aussi contribué au développement de la cité du chapeau. Ils ont nourri le tissu social de cette cité, et contribué à l'enrichissement de ceux dont les noms ont le droit d'être gravé dans la pierre.

Certains de ces salariés, militants de la CGT ont même participé aux négociations de la convention collective nationale de la chapellerie et à sa mise en place, convention aujourd'hui désuète mais toujours applicable. Par cet « hommage » très sélectif, la municipalité a donc choisi délibérément d'ignorer plusieurs générations d'ouvrières et d'ouvriers ayant travaillé ou travaillant encore dans et pour la chapellerie, qui ont participé ainsi au prestige de notre ville renommée pour la fabrication des couvre-chefs.

Rappelons que lors des estivales du chapeau, (en principe) au mois de juillet, ce sont ceux-là même qui n'ont pas le droit de cité qui font les démonstrations du savoir faire de cette fabrication.

Par ce communiqué, la CGT tient à rendre aux ouvrières et aux ouvriers de la chapellerie Caussadaise et Septfontoise un hommage appuyé que d'autres ont oublié de faire.

Communiqué de l'Union Locale CGT de Caussade.



Quelques exemples de noms de patrons gravés dans la pierre.



Retour de Palestine

A l'initiative de l'Association France Palestine Solidarité, 10 Tarn-et-garonnais sont partis en voyage en Cisjordanie à la rencontre de Palestiniens qui luttent pour des lendemains meilleurs, des lendemains de liberté et de paix. De retour de voyage, ils ont souhaité témoigner de ce qu'ils ont vécu et ressenti.

Au cours des 4 soirées témoignages organisées par l'AFPS82, ils ont développé les principaux sujets de lutte que sont, les prisonniers politiques, la colonisation et le morcellement du territoire, l'apartheid, l'exil, les camps de réfugiés et le droit au retour, la résistance pacifique au sein de la société Israélienne. Au fil des témoignages, ils ont communiqué leurs sentiments.

Tout d'abord, leur sentiment d'arbitraire face à des actes du gouvernement israélien, des colons et des militaires en totale violation des lois, de la justice et du droit international.

Puis, leur sentiment de révolte face à ce qu'ils ont vu et entendu, face à la colonisation, l'occupation et l'annexion des territoires Palestiniens, face au crime d'Apartheid, face aux déplacements forcés de population, face aux peines collectives, aux arrestations et tortures, face aux démolitions et expropriations de maisons palestiniennes, aux vols de terre arables et des ressources naturelles et de l'eau, face aux humiliations quotidiennes, face à la non-intervention de la communauté internationale, face à l'impunité de l'état d'Israël... Au final un sentiment de révolte par le dénie des droits fondamentaux de tout un peuple, par la déshumanisation banalisée et encouragée par la montée en puissance de l'extrême droite Israélienne dans la société.

Enfin, un profond sentiment de respect envers ce peuple palestinien chaleureux et résistant qui continue de se battre dignement avec détermination pour vivre un

jour libre et autonome. Il a été souligné la détermination des femmes palestiniennes dans les résistances et notamment au travers de leur rôle majeur dans la cohésion et le développement progressiste de la société palestinienne.

Les voyageurs sont ressortis transformés de leurs rencontres, les participants à ces soirées ont été choqués et déroutés par les photos et témoignages. Au cours des débats, les questions de savoir comment agir pour stopper ces injustices, et comment agir pour construire une paix juste et durable sont largement revenues.

Si pour les participants cette relation d'opresseurs/oppressés, occupants/occupés est loin de s'estomper, au cours de leur voyage, ils ont pu constater que le silence de la communauté internationale porte une lourde responsabilité sur les exactions commises depuis des décennies.

Inspirés par la lutte des Sud-Africains contre l'Apartheid et dans l'esprit de la solidarité internationale, les Palestiniens et Israéliens pacifistes rencontrés appellent massivement les citoyens du monde à s'inscrire dans la campagne de Boycott, de Désinvestissements et de Sanctions contre Israël jusqu'à ce que ce pays respecte le droit international et les principes universels des droits humains. Ils voient dans cet appel pacifiste une lueur pour la paix et la liberté de tous les peuples.

FC



La formation professionnelle pour l'émancipation des travailleurs.

Les attaques contre la voie pro : une volonté de déqualification.

La voie pro subit de nombreuses attaques mais elles vont souvent dans le même sens: déqualifier les diplômés et remettre la formation professionnelle sous le contrôle du patronat.

Que ce soit la réforme du bac pro en trois ans, la volonté de mixer les parcours et de proposer une formation par l'apprentissage, la mise en place des compétences, la création des lycées des métiers, toutes les réformes ont des conséquences néfastes sur le niveau de qualification des élèves.

Si l'idée d'élever le niveau d'étude est bonne sur le principe, sa mise en œuvre actuelle questionne car il s'agit en partie d'un transfert des savoirs et savoir-faire acquis avant en bac pro vers les BTS. Ces savoirs et savoir-faire seraient trop compliqués à aborder en bac pro... Pourtant certains étaient enseignés en BEP ou CAP, il y a 15 ou 20 ans... Pourquoi les élèves actuels ne parviennent-ils plus à maîtriser des connaissances et des techniques que les générations précédentes maîtrisaient ?

On nous dit que les métiers ont évolué mais les métiers évoluent toujours et jusqu'à présent, nous avons





toujours intégré ces évolutions sans abaisser les niveaux de qualification. La majorité des élèves sortaient de leur BEP ou de leur CAP en maîtrisant l'ensemble des processus liés à leurs métiers.

Par contre, des logiques de déqualification ont déjà été en œuvre dans l'histoire. Par exemple avec le taylorisme et le travail à la chaîne. En plus de l'augmentation des cadences, l'enjeu était aussi de casser les savoirs acquis par des ouvriers qualifiés, dans le but de ne plus avoir à rémunérer ces savoirs.

Il semblerait que nous ayons une nouvelle attaque de ce type sur les qualifications. Le patronat n'a jamais vraiment accepté les diplômes professionnels et surtout la formation professionnelle qui fait que ces qualifications lui échappent. Il faut rappeler que le CAP en 1911 est une victoire syndicale et que la formation professionnelle dépend de l'État et non du privé, même si celui-ci peut participer à cette formation, depuis la victoire de 1945.

Compétences versus qualifications : un changement de finalité pour la formation... et pour la société.

Le problème pour lui est surtout d'avoir à rémunérer la qualification. Ainsi, il y a une attaque idéologique depuis une vingtaine d'années avec la notion de compétences, prise aux pédagogies nouvelles mais détournées à des fins d'atomisation des savoirs et savoir-faire. L'idée d'un bac qui serait une compilation de compétences a été poussée très loin dans le bac pro gestion administration. Mais elle existe aussi dans

les diplômes universitaires avec la notion de crédits et apparaît dans les projets de « formation tout au long de la vie » où on pourrait acquérir une partie des compétences en initial, puis d'autres dans le cadre de stage ou dans le cadre de l'apprentissage, voire dans le cadre de VAE lors des différents emplois ou les différentes périodes de chômage. Nous défendons le droit à la formation tout au long de la vie mais nous voulons une formation qualifiante car seule une formation qualifiante oblige l'employeur à reconnaître le droit à un salaire plus élevé.

L'UIMM, le syndicat patronal de la métallurgie nous le démontre à nouveau: il dénonce la convention collective de la métallurgie en refusant de reconnaître les diplômes de l'éducation nationale lors des embauches et en voulant lier le salaire au poste et plus au niveau de qualification, ce qui lui permet d'individualiser encore plus les carrières.

Les attaques concernent aussi le contenu des enseignements du côté des disciplines professionnelles avec notamment l'enseignement du « goût pour l'entrepreneuriat », comme le dit Blanquer dans une entrevue au Café pédagogique, mais aussi dans les disciplines d'enseignement général où les entreprises pourraient désormais proposer des choix programmatisés. L'enjeu de ces programmes scolaires est d'améliorer « l'employabilité et la compétitivité », probablement pour que nos élèves soient du côté « de ceux qui réussissent » et non « de ceux qui ne sont rien ». Cette logique de la « compétitivité est à l'œuvre depuis au moins trois décennies et on voit à quelle déliquescence sociale elle mène.

Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

— et —

NOUS

un lien
indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.



"AGIR" • Mensuel de l'UD CGT 82
18 rue Michelet • 82000 MONTAUBAN
Tél. 05 63 63 07 41 • Fax 05 63 20 11 34
mail : CGT-82@wanadoo.fr

Directrice de la Publication : Lina DESANTI
ISSN 0987-2337 • Dépôt légal n° 127 • CPPA 1217 S 05636
Conception/réalisation : S. BELLIN - Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Impression : Evoluprint - 31 150 BRUGUIERES